RÈGLEMENT PARTICULIER MOTOCROSS
SOLO / SIDE-CAR / QUAD

FEDERATION FRANÇAISE DE MOTOCYCLISME

Lieu : DAMPIERRE en burly Date : du : 17 Mai au : 17 mai 2012

ORGANISATEUR

Nom du Moto-Club : SPORT ELEC DAMPIERRE Numéro d'affiliation :
Adresse : 520 chemin des bruyes
Code postal : 45570 Ville : OUZOUER sur Loire
Téléphone : 02 38 35 08 18 Fax :
e-mail : christian.bruere@free.fr Site Web : www.motoclubdampierre.com

La manifestation se déroulera conformément au Code sportif de la FFM, aux Règles Techniques et de Sécurité de la discipline Motocross et de façon générale à l'ensemble des textes réglementaires applicables à ce type de manifestation. Le présent règlement complète les conditions particulières de la manifestation.

ARTICLE 1 - CARACTERISTIQUES DU CIRCUIT

Nom du circuit : "Les PICS" hameau des Guérets
Ville : DAMPIERRE en burly
Longueur : 1904 m Largeur minimum : 8 m
Largeur de la ligne de départ : 45 m Distance du 1er virage : 90 m
Nombre maximum de moto au départ de la course : 45
Nombre maximum de side-car ou quads au départ de la course : /

Le schéma du circuit et le plan d'accès au site sont annexés au présent règlement.

ARTICLE 2 - CATEGORIES ET ENGAGEMENTS

CATEGORIES						
Catégorie	Minivert	Minivert	Espoir 85	National A et B	National B	
Age	7 à 11 ans	7 à 11 ans	12 à 16 ans	à partir de 13 a	à partir de 13 a	
Types de véhicule	*** Solo	*** Solo	*** Solo	*** Solo	*** Solo	***
Cylindrée	65 cc	85 cc	85 cc	125 à 650	125 à 650	
TRANSPONDEUR						
Location de transpondeur	☒ Oui ☐ Non	☒ Oui ☐ Non	☒ Oui ☐ Non	☒ Oui ☐ Non	☒ Oui ☐ Non	☐ Oui ☐ Non
Montant de la location	5	5	10	10	10	
Caution transpondeur	200	200	200	200	200	
ENGAGEMENTS						
Droit d'engagement	23	23	23	33	33	
Droit d'engagement majoré *	43	43	43	53	53	

* *Droit d'engagement du pilote majoré à compter du : 03 mai*

Engagements et informations :

Contact : BRUERE christian et la Ligue du Centre (Pour les championnats)
Adresse : 520 chemin des bruyes 45570 ouzouer/loire 5 rue de la gabelière 45350 la chapelle St Mesmin
Téléphone : 06 13 22 20 08 Fax : 02 38 29 01 04
e-mail : christian.bruere@free.fr Site d'engagements en ligne : www.espace-competition.com

FEDERATION FRANÇAISE DE MOTOCYCLISME

ARTICLE 3 - CONTROLE ADMINISTRATIF

Horaires du contrôle administratif : le 16-05 de 16 à 19 h et le 17 dès 7 h Lieu : Sur le terrain

Dans le cadre de ces vérifications administratives, chaque participant devra présenter une **licence FFM** de la saison en cours. Les licences délivrées par une fédération nationale reconnue par la FIM ou l'UEM autre que la FFM, ne seront acceptées que sur les épreuves Internationales ou Européennes.

Licences à la journée : Des **licences à la journée (LAJ)** seront délivrées au tarif en vigueur aux concurrents non licenciés FFM désireux de participer à la manifestation : ☐ OUI ☒ NON

Dans le cas où les LAJ sont délivrées, les participants devront également présenter un certificat médical de non contre indication à la pratique du sport motocycliste en compétition de moins d'un an.

ARTICLE 4 - CONTROLE TECHNIQUE

Horaires du contrôle technique : le 16/05 de 16 à 19h et le 17 dès 7h Lieu : Sur le Terrain

Tous les participants devront y présenter leur(s) véhicule(s), leur équipement (bottes, gants, équipement de protection individuelle, protection dorsale et/ou pectorale).
En ce qui concerne le contrôle sonométrique des machines, les commissaires techniques disposent de la faculté d'interdire le départ à tout pilote dont le motocycle présenterait un niveau sonore non conforme aux normes édictées par la Fédération dans les Règles Techniques et de Sécurité, en refusant le marquage de la machine.
Pour toute autre anomalie constatée lors de ces contrôles, ils doivent en avertir le Directeur de course et établir puis signer, sous leur propre responsabilité, un rapport qu'ils doivent remettre au Jury.

ARTICLE 5 - HORAIRES PREVISIONNELS

Le détail des horaires prévisionnels est annexé au présent règlement.

ARTICLE 6 - ASSURANCE

Une assurance conforme aux dispositions de l'article R.331-30 du Code du sport est souscrite.
L'attestation d'assurance est annexée au présent règlement.

ARTICLE 7 - MEDICALISATION DE LA MANIFESTATION

Nom du Médecin (responsable médical de la manifestation) : Dr MHREZ Eiad

Nombre de Secouristes : 16 Nombre d'ambulance(s) : 2

ARTICLE 8 - RECLAMATIONS

La réclamation devra être remise en main propre au Directeur de course sous forme écrite au maximum 30 minutes après l'annonce officielle des résultats, accompagnée d'un chèque de caution de 75 €. Dans le cas où la réclamation nécessite un démontage d'un véhicule, il faudra ajouter un chèque de caution de 75 €. Cette somme sera remboursée si la réclamation est reconnue fondée.

ARTICLE 9 - OFFICIELS

Directeur de course : BELLANGER Alain Licence n° 3385

Selon la réglementation en vigueur dans la Ligue, le Jury d'une compétition motocycliste peut être formé soit d'un organe collégial composé d'un Président et de deux membres, soit d'une personne unique dénommée Arbitre.

☐ Arbitre : Licence n°
☐ Président du Jury : BOUTROUX Alain Licence n°
1er Membre du Jury : DION Denis Licence n° 56813
2ème Membre du Jury : COSTA José GAUTHIER Claude Licence n° 231199-36368
Responsable technique : PARCINEAU S.M. NICOLAS Philippe - RELTGEN A Licence n° 189 M.t.
Responsable chronométrage : GAUTHIER Christiane CHATELET Francine Licence n°
Nombre de postes de Commissaires : 22 Nombre de Commissaires de piste : 22

Un ou plusieurs officiels pourront également assister le Directeur de course ainsi que les responsables technique et du chronométrage.

VISA CLUB	VISA LIGUE	VISA FFM N°
Date : le 13/04/12	Date : le 16 AVR. 2012	Date : le
Signature :	Signature :	Signature :
Moto Club - Sport Eloc Dampierre 520, chemin des brosses 45570 OUZOUER / LOIRE	LIGUE MOTOCYCLISTE DU CENTRE Secrétaire	

SPORT ELEC DAMPIERRE

CMCAS d'ORLEANS
LIGUE DU CENTRE

HORAIRES MOTO CROSS DE DAMPIERRE EN BURLY

Jeudi 17 Mai 2012

VERIFICATIONS : de 7 H 30 à 8 H 30

- 8 h 30	Entraînement Course Américaine série A	10 Mn
- 8 h 45	Entraînement Course Américaine série B	10 Mn
- 9 h 00	Entrainement Championnat de Ligue Espoir 85	15 Mn
- 9 h 20	Entrainement Mini-vert de ligue 65 et 85	10 Mn
- 9 h 30	Entrainement et Chronos Nationaux B 10mn + 10mn	20 Mn
- 9 h 55	**ENTRACTE.**	
- 10 h 20	Chronos Course Américaine série A	10 Mn
- 10 h 35	Chronos Course Américaine série B	10 Mn
- 10 h 50	Chronos Championnat de LIGUE Espoir 85	15 Mn
- 11 h 10	2ème entrainement Mini-vert de ligue 65 et 85 cc	10 Mn
- 11 h 25	1ère Manche Nationaux B	10 Mn + 1 tour
- 11 h 45	1ère Série Course Américaine série B (15 qualifiés en ½ finale)	10 Mn + 1 tour
- 12 h 00	2ème Série Course Américaine série B (15 qualifiés en ½ finale)	10 Mn + 1 tour
- 12 h 15	**REPAS**	
- 13 h 30	1ère Manche Championnat de LIGUE Espoir 85	15 Mn + 1 tour
- 13 h 55	Repêchage Course Américaine série A (15 qualifiés en ½ finale)	10 Mn + 1 tour
- 14 h 15	Repêchage Course Américaine série B (15 qualifiés en ½ finale)	10 Mn + 1 tour
- 14 h 35	1ère Manche Mini-Vert de Ligue 65 et 85 cc	10 Mn + 1 tour
- 14 h 50	**ENTRACTE**	
- 15 h 05	2ème Manche Nationaux B	10 Mn + 1 tour
- 15 h 25	2ème Manche Championnat LIGUE Espoir 85	15 Mn + 1 tour
- 15 h 50	½ Finale course à l'Américaine série A (15 qualifiés en Finale)	15 Mn + 1 tour
- 16 h 15	½ Finale course à l'Américaine série B (15 qualifiés en Finale)	15 Mn + 1 tour
- 16 h 35	**ENTRACTE**	
- 16 h 50	2ème Manche Mini-Vert de Ligue 65 et 85 cc	10 Mn + 1 tour
- 17 h 10	La dernière chance Course Américaine (12 qualifiés en Finale + 3)	10 Mn + 1 tour
- 17 h 25	**ENTRACTE**	
- 17 h 40	Consolante course à l'Américaine	10 Mn + 1 tour
- 18 h 00	**FINALE Championnat de Ligue Espoir 85**	15 Mn + 1 tour
- 18 h 25	Présentation des Pilotes Finaliste de l'Américaine	10 Mn
- 18 h 35	**FINALE course à l'Américaine**	20 Mn + 1 tour

- 19 h 00 PODIUM & REMISE DES COUPES et RECOMPENSES

Secrétaire : Frédéric. AUBRY - **Trésorier** : Xavier ROUX – **Trésorier adjoint** : Jean-Michel NAVARET